

ET SI JE VOUS CONTAIS VERSAILLES ?

par Fernand Chaussebourg

Versailles, décembre 1953. Le temps n'est pas au beau, et de plus, les parlementaires de la Quatrième, réunis en « Congrès du Parlement » au Château, ne donnent pas au pays une bonne image de cette République, avec les manœuvres et les contre-manœuvres des formations politiques, mis à part le MRP, qui n'en peut mais...

Au premier tour de scrutin, Georges Bidault avait porté les couleurs du MRP, mais le socialiste Marcel-Edmond Naegelen et le modéré Joseph Laniel, président du Conseil, étaient arrivés en tête. La majorité absolue des suffrages exprimés étant requise, les deux prétendants, lors des scrutins qui suivirent, avaient eu, dans leurs propres camps des défaillances de vote qui les privaient de la victoire. En particulier, côté droite-centre, il était question dans les conversations de couloir – un petit air mystérieux y était de bon ton-, du Pacte de Muret. Ce n'est pas dans les livres d'histoire mais c'est important.

Muret, charmante petite ville de la Haute-Garonne, c'est le chef-lieu de l'arrondissement où avait été élu et réélu, avant et après la guerre, Vincent Auriol, devenu en janvier 1947 le premier président de la République, sous le régime de la Quatrième. Après les élections législatives de juin 1951, qui s'étaient traduites par une poussée à droite, ce président socialiste et méridional (il prononçait « Murette »), avait facilité l'arrivée d'Antoine Pinay, un modéré, à Matignon. Il est vrai qu'une nouvelle formation de droite, le CNIP (Centre National des Indépendants et Paysans) s'était affirmée lors de la compétition électorale de 1951, alors que notre cher MRP y perdait le tiers de sa représentation au Palais-Bourbon. Le secrétaire général du CNIP, Roger Duchet, sénateur de la Côte-d'Or, est très actif et, au Conseil de la République, son groupe est le plus important.

Le Pacte de Muret

A Versailles, en décembre 1953, Duchet tient bien en main les élus du CNIP et il obtient que beaucoup d'entre eux ne votent pas pour Laniel, ancien vice-président du Conseil national de la Résistance. Son objectif, c'est l'application du pacte secret dit Pacte de Muret : on reconduit Auriol à l'Élysée et Auriol ramène Pinay à Matignon...

A raison de deux scrutins par jour, en moyenne, et d'un grand nombre de suspensions de séance, inévitables pour permettre aux groupes parlementaires de délibérer sur l'évolution de la situation, nous avons siégé si jours – depuis le 17 décembre -, avec des séances de nuit. Après un onzième tour, où Louis Jacquinot, député CNIP de la Meuse, n'avait pas atteint la majorité requise, pour des raisons diverses, les groupes MRP – qui n'avaient pas eux-mêmes apporté leurs suffrages à Jacquinot pour les mêmes raisons diverses et sérieuses, que je ne peux ni ne veux évoquer-, estimèrent, comme les autres, qu'il

fallait en terminer ; l'impuissance parlementaire était sévèrement jugée dans le pays.

La panne d'autobus

Joseph Laniel, président du Conseil en exercice, a bien sûr son mot à dire. En face de son bureau, nos dirigeants entretiennent une garde, une veille. Et voilà que se prépare, semble-t-il, la dernière soirée de ce marathon.

En ma qualité de secrétaire général du Groupe MRP de l'Assemblée nationale, je dois être présent et faire en sorte que le MRP soit représenté sur le lieu, ma collègue du Conseil de la République, Jacqueline Léger m'aidant en cela. Nous sommes dans l'attente. Arrivent Pierre-Henri Teitgen, Fernand Bouxom et sans doute Maurice Walker ; aussi, je crois, Robert Bichet. Nous devisons, nous feuilletons les répertoires des députés et des sénateurs. Nous nous attardons sur une possible candidature de Jacques Gavini, député de la Corse, mais il est, paraît-il, très engagé dans une grosse affaire, les Compteurs de Montrouge. Cependant, dans le couloir qui conduit à la Salle des séances, deux hommes font les cent pas et ne se mêlent pas aux discussions. Ce sont Pernot, sénateur du Doubs, et René Coty, sénateur de la Seine-Maritime.

Que se passe-t-il ?

Dans la matinée du 23, les groupes des Indépendants et des Paysans ont appris que Laniel renonçait. Dans un vote secret pour désigner un nouveau candidat, ils ont donné la préférence à Louis Jacquinot sur René Coty. Mais ce choix crée un flottement chez les modérés eux-mêmes, flottement qui se transforme en contestation quand une vingtaine de parlementaires modérés, qui n'ont pu arriver à temps à la réunion de leurs groupes parce que leur autobus était tombé en panne sur le trajet Paris-Versailles, sont informés de la désignation de Jacquinot. Si bien qu'au onzième tour de scrutin, Naegelen passait en tête avec 372 voix, devant Jacquinot, qui en obtenait 338, et Coty qui, sans être candidat, en recueillait 71. C'était encore l'impasse.

Pour en sortir il fut alors convenu, entre représentants de la majorité, qu'un sénateur serait candidat au tour suivant et cela avec l'arbitrage final du président du Conseil, chef de la majorité. Et il y avait deux sénateurs en compétition : Georges Pernot et René Coty.

Laniel : « Mais j'en ai, du courage ! »

Dans la soirée du mardi 22 décembre, Teitgen rend visite à Laniel, visiblement fatigué par toutes ces journées éprouvantes pour lui malgré sa robuste constitution. Il est un peu effondré dans son fauteuil : il ne sera pas président de la République ... Teitgen lui serre la main et lui dit : « Courage, Président ! ». Le président du Conseil lui répond d'une voix lasse, à peine audible : Mais j'en ai, du courage! ».

Quelques minutes plus tard, revenu à notre bureau, Teitgen nous raconte ce bref entretien...Je sors du bureau et je vois dans le couloir Pernot et Coty, qui ont

remis leurs pardessus, et qui, fatigués d'attendre en faisant les cent pas, veulent quitter les lieux. Vite, je reviens sur mes pas et je prévient Teitgen de ce départ. Aussitôt il réagit : « Chaussebourg, courez vite, rattrapez-les et dites-leur de venir s'asseoir avec nous ! » J'obéis et bientôt Pernot et Coty sont dans notre bureau...

Alors, Teitgen, prenant le petit livret des sénateurs et posant dessus la main droite, leur dit : » C'est comme sur la Bible : ce sera l'un d'entre vous qui sera élu. Nous déjouerons avec lui toutes les manœuvres ourdies tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Congrès pour imposer une réélection ou une élection autre ».

Après le Congrès de Versailles

QUAND IL ARRIVE AU MRP DE REGLER SES COMPTES ...

C'EST RARE, MAIS ÇA LUI ARRIVE. MÊME PENDANT LA TRÊVE DES CONFISEURS ...

AINSI, DANS LES JOURS QUI SUIVENT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À VERSAILLES (DU 17 AU 23 DÉCEMBRE 1953), L'HUMEUR DES PARLEMENTAIRES MRP À L'ÉGARD DE LEURS PARTENAIRES DANS LA MAJORITÉ, LES RADICAUX, ET DE LEURS ANCIENS PARTENAIRES DÉSIREUX EN PRINCIPE DE LE REDEVENIR, LES SOCIALISTES, N'EST PAS AU BEAU FIXE (COMME LE MONTRENT LES RÉCITS QUI PRÉCÈDENT CET ARTICLE).

L'OCCASION DE L'EXPRIMER, CETTE MAUVAISE HUMEUR, SE PRÉSENTE LE 30 DÉCEMBRE, UN JOUR OÙ L'ON SE PRÉPARE D'ORDINAIRE À FAIRE LA FÊTE : À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, ON A INSCRIT - FAUTE DE POUVOIR FAIRE AUTREMENT -, LA DISCUSSION DES INTERPELLATIONS SUR LA GRANDE MANIFESTATION DES ÉTUDIANTS À PARIS, AU QUARTIER LATIN, LE 15 DÉCEMBRE.

C'EST LE BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE, INSUFFISANT, QUI A POUSSÉ L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE À DESCENDRE DANS LA RUE. LA POLICE EST INTERVENUE AVEC BRUTALITÉ. IL Y A EU DES BLESSÉS PARMI LES ÉTUDIANTS, LES ENSEIGNANTS ET LES POLICIERS.

DEUX MINISTRES SONT DIRECTEMENT INTERPELLÉS : LÉON MARTINAUD-DÉPLAT, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, "MANITOU" AU PARTI RADICAL, ET ANDRÉ MARIE, RADICAL LUI AUSSI ET MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. QUESTION FÊTE, ÇA VA ÊTRE LA LEUR, CE 30 DÉCEMBRE, AU PALAIS-BOURBON, FOI DE MRP ! CES DEUX MINISTÈRES-CLÉS, DU MOINS AU NIVEAU DU PLEIN EXERCICE, SONT INTERDITS AU MRP EN VERTU D'UNE COMPLICITÉ ENTRE LES RADICAUX ET LES SOCIALISTES VISANT À SE LES RÉSERVER. BIEN SÛR, AU MRP, ON N'A JAMAIS ADMIS CET ARBITRAIRE (*MÊME SI ANDRÉ COLIN A PU ÊTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INTÉRIEUR DANS LES GOUVERNEMENTS BIDAULT EN 1949-50, PLEVÉN EN 1951, EDGAR FAURE EN 1952, RENÉ MAYER EN 1953 ET EDOUARD THIBAUT, AVEC CE MÊME TITRE, DANS LE GOUVERNEMENT LANIEL*)...

DONC, EN SÉANCE PUBLIQUE AU PALAIS-BOURBON, CE 30 DÉCEMBRE 1953, LES DEUX MINISTRES RADICAUX - SURTOUT MARTINAUD-DÉPLAT-, SUBISSENT DE VIOLENTES RAFALES DE CRITIQUES, VENUES D'UN PEU PARTOUT. ET DEUX VOIX FORTES DOMINENT LE DÉBAT : CELLES DE DEUX DÉPUTÉS MRP, **JEAN CAYEUX**(SEINE) ET **CHARLES VIATTE** (JURA).

ILS LE DOMINENT AU POINT QU'ILS RÉUSSISSENT À FAIRE ADMETTRE PAR LES AUTRES GROUPES LE TEXTE DE L'ORDRE DU JOUR QU'ILS ONT RÉDIGÉ POUR CLORE LA SÉANCE. EN VOICI LE TEXTE :

"L'ASSEMBLÉE NATIONALE, ÉMUE DES INCIDENTS DOULOUREUX QUI ONT MARQUÉ LE 15 DÉCEMBRE LA MANIFESTATION DES ÉTUDIANTS DE PARIS EN FAVEUR DU VOTE DE CRÉDITS DÉCENTS POUR LE BUDGET 1954 DE L'ÉDUCATION NATIONALE, RÉPROUVE L'AGRESSION DONT CES ÉTUDIANTS ONT ÉTÉ VICTIMES, EXPRIME SA SYMPATHIE ET SES VŒUX DE RÉTABLISSEMENT AUX BLESSÉS ; S'INDIGNE DES PROCÉDÉS EMPLOYÉS POUR BRISER UNE MANIFESTATION RÉGULIÈREMENT AUTORISÉE ET INCONTESTABLEMENT PACIFIQUE DE NOTRE JEUNESSE ÉTUDIANTE, ANIMÉE EN LA CIRCONSTANCE DE SOUCIS TOUT À FAIT HONORABLES ET LÉGITIMES ; DEMANDE DES SANCTIONS CONTRE LES RESPONSABLES DES BRUTALITÉS DE CERTAINS MEMBRES DE LA POLICE ET LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE CAUSÉ AUX ÉTUDIANTS QUI EN FURENT VICTIMES ; SOULIGNE QUE LA MANIFESTATION DES ÉTUDIANTS, AUXQUELS S'ÉTAIENT JOINTS DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT, TRADUIT LE PROFOND MALAISE QU'ÉPROUVE LA JEUNESSE DE NOTRE PAYS, REQUIERT EN CONSÉQUENCE DU GOUVERNEMENT UN EXPOSÉ DE SES CONCEPTIONS SUR LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE ; ET, REPOUSSANT TOUTE ADDITION, PASSE À L'ORDRE DU JOUR."

PAR SA RÉDACTION, CE TEXTE ÉQUIVAUT À UNE MOTION DE DÉFIANCE À L'ÉGARD DES DEUX MINISTRES... ET IL EST CEPENDANT VOTÉ À L'UNANIMITÉ DES 621 VOTANTS !

DE QUOI COUPER L'APPÉTIT À MARTINAUD-DÉPLAT ET À ANDRÉ MARIE POUR LE RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE.

LANIEL, QUI EST TOUJOURS PRÉSIDENT DU CONSEIL, S'EN INQUIÈTE. LE 6 JANVIER 1954, IL LIT UNE DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DEVANT L'ASSEMBLÉE ET EN DEMANDE L'APPROBATION DANS UN VOTE DE CONFIANCE. IL JUSTIFIE CETTE PROCÉDURE PAR LA PROCHAINE CONFÉRENCE ATLANTIQUE, LE 25 JANVIER À BERLIN, OÙ BIDAULT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, VA REPRÉSENTER LA FRANCE.

LA CONFIANCE LUI EST ACCORDÉE PAR 319 VOIX CONTRE 249. LE GROUPE MRP LA VOTE, SANS EXPLIQUER PUBLIQUEMENT SON VOTE. IL PENSE, COMME LE DIT TEITGEN À SA RÉUNION DU 6 À 20 HEURES 30, QUE "LE MRP FAIT CONFIANCE À BIDAULT ET NON PAS AU GOUVERNEMENT LANIEL".

J.P.